

<https://www.snetap-fsu.fr/Examen-professionnel-pour-l-acces-au-corps-des-Secretaires-Administratif-ves.html>



# Examen professionnel pour l'accès au corps des Secrétaires Administratif.ves

- Métiers - Administratif.ve -

Date de mise en ligne : lundi 27 janvier 2025

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Un arrêté du 21/01/2025 annonce l'examen professionnel pour accès au corps des Secrétaires Administratif.ves (SA), [cet arrêté est disponible sur le site légifrance](#) :

Une note de service sera publiée prochainement sur B.O. Agri.

Le nombre de places offertes est de 13.

## Inscriptions :

Par voie électronique elles se font sur le site : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/> du 27/01/2025 au 27/02/2025 à minuit (heure de Paris).

La date limite de téléversement des pièces justificatives est fixée au 13/03/2025.

## Épreuves :

Il faut déposer votre dossier [RAEP](#) avant le 13/03/2025.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à Paris à partir du 02/06/2025.

Les dispositions spécifiques pour les candidat-es résidant dans les collectivités, à l'étranger, ou ayant une situation de santé particulière, y compris celles et ceux en situation de handicap, sont détaillées dans l'arrêté.

## Pour vous aider à préparer cet examen :

1 - Vous disposez de 5 jours par an de dispense de service pour suivre les actions de formation de préparation aux examens et concours.

2 - Des informations utiles sur le site : [concours.agriculture.gouv.fr](https://www.concours.agriculture.gouv.fr/) :

- Consultez les **attendus et les rapports de jury des sessions précédentes** pour comprendre les exigences de l'examen.
- Pratiquez avec **les annales des épreuves passées** pour vous familiariser avec le format et le niveau de difficulté.
- Prenez connaissance **des arrêtés fixant la composition des jurys** pour savoir qui évaluera les épreuves.
- Vérifiez les **programmes des épreuves** pour connaître les sujets qui seront abordés.
- Consultez les **plannings des épreuves orales**.
- Retrouvez **les résultats d'admissibilité et d'admission** pour connaître votre statut après chaque épreuve.

## 3 - Des formations d'aide à la préparation :

Vous pouvez consulter le **site Internet de la formation continue** : <https://formco.agriculture.gouv.fr/>

## Examen professionnel pour l'accès au corps des Secrétaires Administratifs

---

Des formations "**Dossier RAEP**" et "**Préparation à l'oral**" pour vous accompagner sont proposées par certaines délégations régionales Formco.

Pour accéder aux offres interministérielles, elles sont consultables sur **le site Internet de gestion de l'offre de formation interministérielle "Safire"** : <https://www.safire.fonction-publique.gouv.fr/>.